

Cadres nationaux de certifications - modèles de gouvernance Benchmarking – rapport de synthèse (draft complet)¹

Maroc

12 février 2021 (mis à jour le 25/02/2021)



Contenu

INTRODUCTION	1
1. CADRES DE CERTIFICATIONS	2
1.1 CADRES ET SYSTÈMES DE CERTIFICATIONS.....	2
1.2 ACQUIS D'APPRENTISSAGE	5
2. PARTAGE PAR LES PAIRS : VOYAGE VIRTUEL DANS SIX PAYS - SIX CNC	6
2.1 APERÇU SUR LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES CNCs	7
2.2 ARCHITECTURES CNC	9
2.3 RÉPERTOIRES DE CERTIFICATIONS	12
2.4 GOUVERNANCE DES CNCs.....	13
3. QUELQUES CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS	25
4. SOURCES	26

Introduction

Cette synthèse sur l'exercice de benchmarking des cadres nationaux de certifications (CNC) s'inscrit dans le contexte de l'initiative de développement du concept et options de l'instance nationale indépendante du CNC Marocain. Cette initiative de la Commission Permanente du CNC se déroule en coopération avec ETF dans la période 12/2020-03/2021.

Le *benchmarking* s'est basé sur un partage par les pairs, représentant six pays dont les CNC sont au stade avancé de mise en œuvre et ayant des modèles de gouvernance opérationnels et établis de manière durable. Ces six cas présentent une diversité de modèles permettant à la Commission Permanente du CNC de dialoguer et considérer leur degré de pertinence, les avantages et les solutions techniques qui se sont développées et évoluées dans différents contextes. Chaque pays / système est le produit de son histoire et contexte, et les partages d'expérience et les *benchmarking* n'ont jamais le but de copier, mais de comparer et ainsi mieux appréhender son propre système et ses perspectives d'évolution.

Les six pays ont été représentés par des responsables de haut niveau des instances de gouvernance des CNC, qui ont généreusement accepté de partager leur connaissance, solutions, défis et passion. Ce partage s'est déroulé sous forme de 3 webinaires multi-langue, réalisés le 22/12/2020, 21/01/2021 et le 28/01/2021, auxquels tous les membres de la Commission Permanente ont été invités.

¹ Synthèse rédigée par ETF (Eduarda Castel-Branco). Pour toute question sur cette synthèse: ecb@etf.europa.eu

- France : Mme Brigitte Bouquet. Direction de la certification professionnelle – France Compétences
- Bahreïn : Dr Tariq Al-Sindi. Directeur - Direction Générale du CNC et des Examens (au sein de la Education and Training Authority).
- Namibie : M. Franz Gertze. Directeur du Secrétariat de l’Autorité Namibienne des Certifications (NQA).
- Irlande : Dr John O’Connor. Responsable du département Intégrité du CNC. QQI Ireland.
- Kenya : Dr Eusebius Mukhwana. PDG de Autorité Nationale des Certifications du Kenya (KNQA).

Cette synthèse comprend :

- Chapitre 1 : un aperçu conceptuel sur cadres de certifications²
- Chapitre 2 : modèles de gouvernance des CNC, conclusions du benchmarking
- Chapitre 3 : quelques orientations
- Chapitre 4 : Sources d’appui aux approfondissements et recherche – une sélection de sources internet, documents essentiels des 6 CNC ; autres sources de la littérature technique internationale

Les participants des 3 webinaires ont reçu toutes les présentations (PPT), en anglais et en français. Le sommaire comparé des principales caractéristiques des CNCs du benchmarking a été partagé à titre d’introduction des webinaires 2 et 3. Les sessions de discussion intercalées dans chacun des webinaires ont été très dynamiques grâce aux nombreuses questions et commentaires des participants de la Commission Permanente, qui ont également souligné la qualité et pertinences des présentations.

1. Cadres de certifications

L’élaboration et la mise en œuvre de cadres des certifications nationaux, régionaux et même transnationaux sont en cours dans le monde entier, depuis la fin des années 1980. Interprétés au sens large comme des instruments de développement et de classification des certifications selon un ensemble de critères relatifs aux niveaux d’apprentissage atteints, les cadres des certifications ont évolué au fil de nombreuses itérations au cours des quatre dernières décennies, et bien qu’ils soient contestés, des progrès réguliers ont été réalisés. Au moment où ce rapport est préparé, il existe au moins 160 pays dans le monde qui ont mis en place des cadres nationaux des certifications (CNC).

1.1 Cadres et systèmes de certifications

La littérature concernant les cadres des certifications peut parfois être déroutante, étant donné la gamme et la variété des certifications et même la terminologie utilisée au fur et à mesure de l’évolution de ces initiatives. Les cadres des certifications sont un aspect du système des certifications d’une nation, qui à son tour est une composante du plus grand système d’éducation et de formation. Les systèmes des certifications peuvent être définis comme incluant toutes les structures et activités qui conduisent à l’attribution d’une certification, y compris la mise en œuvre de la politique relative aux certifications, les dispositions institutionnelles, les processus d’assurance qualité, les processus d’évaluation et d’attribution.

Définitions essentielles

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) définit un **cadre des certifications** comme :

Un instrument pour le développement et la classification des certifications (par exemple au niveau national ou sectoriel) selon un ensemble de critères (par exemple en utilisant des descripteurs) applicables à des niveaux spécifiques de résultats de l’apprentissage.

Ron Tuck décrit un cadre des certifications comme :

² Ce chapitre s’appuie sur le rapport ACQF. 2021. *Towards the African Continental Qualifications Framework – Mapping report*. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, R. Matlala, U. Kyari and T. Sibiyi. <https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

Un instrument pour le développement, la classification et la reconnaissance des aptitudes, des connaissances et des compétences sur un continuum de niveaux convenus. C'est une façon de structurer les certifications existantes et nouvelles, qui sont définies par les résultats de l'apprentissage.

Système des certifications

Cela comprend tous les aspects de l'activité d'un pays qui aboutissent à la reconnaissance de l'apprentissage. Ces systèmes comprennent les moyens utilisés pour développer et rendre opérationnelle la politique nationale ou régionale en matière de certifications, les dispositions institutionnelles, les processus d'assurance qualité, les processus d'évaluation et d'attribution, la reconnaissance des compétences et d'autres mécanismes qui relient l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Les systèmes des certifications peuvent être plus ou moins intégrés et cohérents. Une des caractéristiques d'un système des certifications peut être un cadre explicite des certifications (OCDE, 2006).

Cadre des certifications

Un cadre des certifications est un instrument pour le développement et la classification des certifications selon un ensemble de critères pour les niveaux d'apprentissage atteints. Cet ensemble de critères peut être implicite dans les descripteurs des certifications eux-mêmes ou rendu explicite sous la forme d'un ensemble de descripteurs de niveaux. Le champ d'application des cadres peut être étendu à tous les acquis et parcours d'apprentissage ou être limité à un secteur particulier, par exemple l'éducation initiale, l'éducation et la formation des adultes ou un domaine professionnel. Certains cadres peuvent comporter plus d'éléments de conception et une structure plus serrée que d'autres ; certains peuvent avoir une base juridique, tandis que d'autres représentent un consensus des points de vue des partenaires sociaux. Tous les cadres des certifications visent cependant à établir une base pour améliorer la transparence, la qualité, l'accessibilité, les liens et la reconnaissance publique ou sur le marché du travail des certifications au sein d'un pays et à l'échelle internationale (Tuck, 2007, p. 2).

Un « cadre des certifications » signifie une politique et un instrument pour le développement et la classification des certifications selon un ensemble de critères pour des niveaux spécifiques d'apprentissage atteints, qui visent à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux des certifications et à améliorer la transparence, l'accès, la progression et la qualité des certifications en relation avec le marché du travail et la société civile ([CEC. 2017](#))

Le champ d'application des cadres peut couvrir tous les résultats et parcours d'apprentissage (connus sous le nom de cadres nationaux des certifications (CNC)) ou peut être limité à des secteurs spécifiques de l'éducation (par exemple, l'enseignement et la formation techniques et professionnels [EFTP]), connus sous le nom de cadres sectoriels des certifications. En général, un cadre des certifications sert de dispositif de classification des certifications selon une hiérarchie de niveaux de complexité et, dans de nombreux cas, il comporte également un volume de mesures d'apprentissage.

Si les cadres des certifications sont surtout connus pour leurs applications nationales, et d'où les CNC, l'émergence de cadres régionaux des certifications ou CRC, provient des communautés de pays, dans le but de faciliter la confiance mutuelle dans les certifications et de promouvoir la mobilité des étudiants et des travailleurs ; par conséquent, ils sont liés à d'autres initiatives relatives à la reconnaissance mutuelle des certifications, des biens et des services. Les caractéristiques des CRC varient considérablement dans leurs objectifs, la couverture des secteurs, leur conception et leur utilisation. Certains CRC font office de cadre de référence commun (par exemple, le Cadre européen des certifications [CEC] et le Cadre de référence des certifications [AQR] de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE]), tandis que d'autres sont étendus et visent à établir des normes communes, qu'il s'agisse de certifications ou de normes de compétences (par exemple, la Communauté caribéenne [CARICOM], la Communauté de développement de l'Afrique australe [SADC], ou le Registre des certifications et des normes de la zone Pacifique [PRQS] qui comprend un ensemble de normes de qualité pour les agences et les fournisseurs d'assurance qualité, ainsi qu'un cadre des certifications, et s'étend aux certifications régionales/communes).

Un cadre commun de référence respecte les traditions nationales bien établies tout en fournissant une base claire pour la reconnaissance mutuelle et la mobilité de la main-d'œuvre ». De nombreux pays ont un système des certifications établi de longue date (pas nécessairement des cadres des certifications),

tandis que d'autres sont engagés dans des processus de réforme, et un cadre commun de référence renforcera une compréhension et une coopération communes.

L'un des principaux objectifs d'un CRC est de « permettre aux CNC et aux systèmes nationaux des certifications de s'aligner ou de se « parler » entre eux ». Au cours des quatre dernières décennies, des cadres des certifications ont également été élaborés à des niveaux sectoriels, parfois au sein d'un pays, et dans d'autres cas entre pays mais limités à un secteur, et à des niveaux transnationaux. Les cas les plus fréquents ont toutefois été observés aux niveaux national et régional. Le tableau 1 présente un résumé des différentes fonctions et justifications des cadres régionaux et nationaux des certifications.

Tableau 1 : Fonctions et justifications des cadres nationaux et régionaux des certifications

Domaine de comparaison	Niveau du cadre des certifications	
	National	Régional
Fonction principale	Servir de référence pour le niveau d'apprentissage reconnu dans le système national des certifications.	Servir de dispositif de traduction pour permettre la comparaison des niveaux des certifications entre les pays membres.
Développé par	Les gouvernements nationaux, dans de nombreux cas par le biais d'agences nationales créées à cet effet.	Pays d'une région agissant conjointement, la plupart du temps avec l'aide d'un organisme régional ou d'une association régionale.
Sensible aux	Priorités locales, nationales et régionales (par exemple, les niveaux d'alphabétisation et les besoins du marché du travail).	Priorités collectives dans les pays membres (par exemple, permettre la mobilité des apprenants et des travailleurs au-delà des frontières).
Valeur dépend du/de	Degré de conformité réglementaire requis ; du degré d'adhésion des principaux acteurs (tels que l'industrie, les établissements d'enseignement et les associations professionnelles) ; la valeur perçue ou réelle pour l'ensemble de la population.	Niveau de confiance entre les pays membres ; la transparence des systèmes nationaux d'assurance qualité ; les priorités régionales convenues de commun accord.
Qualité garantie par	L'adhésion à des systèmes d'assurance qualité convenus au niveau national, illustrée par les pratiques des organismes nationaux et des établissements d'enseignement.	L'application commune des critères et des lignes directrices de référencement, ainsi que la robustesse et la transparence du processus de référencement national et des systèmes nationaux d'assurance qualité.
Niveaux définis en référence à	Des critères de référence nationaux, qui peuvent être intégrés dans différents contextes d'apprentissage, par exemple l'enseignement scolaire, le travail ou l'enseignement supérieur.	Une progression générale de l'apprentissage dans tous les contextes, applicable à tous les pays.

Un CRC ou un cadre commun de référence pourrait être défini comme un moyen de permettre à un cadre des certifications de se rattacher à d'autres et, par la suite, à une certification de se rattacher à d'autres qui se trouvent normalement dans un autre cadre), ou comme une large structure de niveaux de résultats de l'apprentissage qui est convenue par les pays d'une région géographique.

Les CNC peuvent présenter une conformité croissante des niveaux, mais ils varieront en fonction des diverses manières dont le cadre est lié aux priorités politiques nationales, notamment les « dispositions de financement, la politique de reconnaissance/de validation » et les dispositions d'assurance qualité. De noter que les éléments probants des cadres les plus anciens suggèrent que le lien avec les processus d'assurance qualité rend le CNC efficace. Il existe deux manières d'envisager les CNC et les dispositifs d'assurance qualité y relatifs. La première est que dans certains cas, un CNC intègre des dispositions d'assurance qualité. Deuxièmement, un CNC est simplement considéré comme un répertoire ou un classificateur de toutes les certifications dans un pays, avec peu de référence aux dispositions d'assurance qualité de ces certifications. Il est possible de considérer les processus d'assurance qualité et leur gouvernance comme étant indépendants du cadre national. Dans ce rôle, le CNC peut être considéré comme établissant simplement les niveaux et les descripteurs de niveau auxquels les certifications doivent répondre. Les modalités de conception, d'évaluation et de certification de ces qualifications sont toutes indépendantes du CNC et peuvent faire l'objet d'une assurance qualité indépendamment d'un CNC.

1.2 Acquis d'apprentissage

L'utilisation des acquis/résultats de l'apprentissage est devenue omniprésente au niveau international, et l'Afrique fait partie de cette évolution depuis de nombreuses années. On peut trouver de nombreuses définitions des acquis de l'apprentissage, mais ce qui est commun à la plupart d'entre elles est l'accent mis sur la description de l'apprentissage dans des domaines spécifiques sur les continents :

- Afrique : Produits finaux des processus d'apprentissage contextuellement démontrés et qui comprennent des connaissances, des compétences et des valeurs ([NQFpedia](#))
- Asie : L'AQRF est une hiérarchie de niveaux de complexité de l'apprentissage qui utilise les acquis de l'apprentissage comme système métrique de la hiérarchie (ASEAN, 2018)
- Europe : Déclarations de ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire après avoir terminé son apprentissage (CEDEFOP, 2016, 2017)

Une distinction importante est également faite entre la description de l'apprentissage voulu et celle de l'apprentissage réalisé. Cette distinction est illustrée par l'application des acquis de l'apprentissage dans les descripteurs de niveau, les certifications, les profils de certification, les normes professionnelles et, de plus en plus, également dans les programmes, les cours et les programmes scolaires (voir le tableau 2). Il y a également des considérations futures. Il a été possible de prendre en compte toutes les formes d'apprentissage (formel, non formel et informel) à travers les acquis de l'apprentissage, mais l'application au-delà du système formel s'est limitée à des formes de validation des acquis de l'apprentissage (VAE), qui étaient principalement de petite échelle et complexes à mettre en œuvre. Comme l'indique le récent rapport de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) sur l'adoption d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie :

L'offre d'éducation doit inclure des prestataires qui augmentent la demande sociale et individuelle pour un plus large éventail de connaissances et de compétences et multiplient les parcours d'apprentissage potentiels. Cela comprend des offres de micro-éducation et des activités d'apprentissage numérique, mobile et mixte (UIL, 2020, p. 22).

Au niveau le plus abstrait, les acquis de l'apprentissage sont utilisés dans des descripteurs de niveau qui fournissent des indications générales sur les niveaux (progression verticale) et les domaines (différenciation horizontale) d'apprentissage destinés à guider le développement des certifications dans un secteur, un pays ou une région. À leur tour, les certifications fournissent une hiérarchie pour que les programmes scolaires et d'apprentissage soient élaborés de manière plus cohérente et comparable. La dimension verticale, souvent comprise entre huit et dix niveaux est guidée par l'utilisation de taxinomies, tandis que la dimension horizontale est principalement classée en trois et cinq domaines d'apprentissage. Ces dimensions sont décrites en détail ci-dessous et constituent la base d'une formulation plus structurée et conceptuellement cohérente des acquis de l'apprentissage dans ces applications. Bien que les domaines varient, la notion a été utilisée dans la plupart des descripteurs de niveau. La hiérarchie verticale, utilisant des taxinomies, est moins bien utilisée et se fait surtout par l'intuition plutôt que par la science. Dans le chapitre 3, nous appliquons les taxinomies à un groupe sélectionné de descripteurs de niveau et de

certifications pour démontrer ce point. Une découverte essentielle est la nécessité d'une grande validité et fiabilité de ces méthodes d'analyse. Le passage à une automatisation et une interopérabilité de plus en plus croissantes et l'utilisation de l'apprentissage automatique sont certainement prometteurs pour l'avenir.

Avant de passer à l'harmonisation catégorisée présentée ci-dessous, il est important de prendre en compte les fortes influences des approches philosophiques sous-jacentes qui influencent la formulation des acquis de l'apprentissage. Là encore, il s'agit d'une chose qui est souvent ignorée, ou au mieux, faite implicitement. Les deux principales théories qui influencent la formulation des acquis de l'apprentissage sont le béhaviorisme et le constructivisme. La première privilégie ce qui peut être observé, tandis que la seconde se concentre davantage sur le processus et la structure. La plupart des cadres des certifications ont été fortement influencés par le paradigme du béhaviorisme et cela peut être rendu plus apparent, et dans une certaine mesure plus équilibré, par l'utilisation de taxinomies ayant une approche constructiviste sous-jacente, telle que la taxinomie de la Structure des acquis de l'apprentissage observés (SAAO). Ce même problème se pose dans l'utilisation des termes compétence et aptitude et ne doit pas être considéré comme une simple préférence linguistique.

Les acquis d'apprentissage sont la monnaie commune et sont utilisés à tous ces niveaux pour décrire des produits finaux d'apprentissage démontrables dans leur contexte. Les descripteurs de niveau sont également décrits à travers les acquis de l'apprentissage et fournissent la hiérarchie des certifications à structurer selon des niveaux définis au sein d'un cadre des certifications. Les programmes d'apprentissage sont développés au niveau des prestataires d'éducation et de formation qui ajoutent des dimensions spécifiques d'évaluation et de contenu, qui guident le concepteur du cours et du programme scolaire, et finalement aussi l'apprenant qui achève l'apprentissage. Au niveau le plus détaillé, un programme d'études fournit des éléments sur un contenu très contextuel et peut inclure des manuels et des devoirs spécifiques. Au niveau le plus élevé, un titre de compétences est une combinaison des différents types d'apprentissage qu'une personne acquiert au cours de sa vie et comprend l'apprentissage formel, non formel et informel. Les exemples comprennent le curriculum vitae, les désignations professionnelles (liées à l'obtention d'une licence) et, de plus en plus, les passeports numériques. Il existe des exceptions à la hiérarchie présentée dans le tableau 6, mais celui-ci fournit un cadre de base pour la discussion.

2. Partage par les pairs : voyage virtuel dans six pays - six CNC

Une façon efficace de revoir notre propre système ou contexte, c'est de le regarder d'un point de vue extérieur, ou à travers des angles normalement non utilisés. La comparaison avec d'autres expériences, fondée sur des critères et des traits sélectionnés, offre une approche pragmatique et abordable pour identifier les similitudes et les écarts significatifs, pour mettre en évidence les tendances et la transformation et pour appréhender les facteurs et les conditions qui sous-tendent certaines caractéristiques d'un système tel que les cadres de qualification.

Tout décideur chargé de développer, mettre en place et équiper un CNC doit promouvoir un processus de dialogue avec les parties prenantes et institutions de l'éco-système dans lequel s'insèrera le CNC, et est confronté à des choix sur ce qui constituera le centre de gravité de l'action du CNC, son rôle et sa contribution au changement et à la résolution des défis. Lors de tels processus de réflexion, l'apprentissage avec des pays / institutions riches d'enseignements de leur histoire (courte ou longue) CNC est une source inestimable de références et orientation.

- Comment les CNC émergent, évoluent dans différents contextes de pays ?
- En quoi les CNC de différents pays diffèrent-ils en ce qui concerne objectifs, fonctions et leur place dans l'écosystème ?
- Comment les CNC -ils à la performance, changement du système d'éducation-formation ?
- Comment les CNC sont-ils gouvernés, gérés, opérationnalisés, et financés ?

Six pays ont été invités à partager leur expérience CNC avec la Commission permanente. Trois critères principaux sous-tendaient la sélection de ces pays (tableau 1) :

- 1 CNC à un stade opérationnel avancé
- 2 Diversité des modèles des structures de gouvernance du CNC
- 3 Liens internationaux (cadres régionaux de qualification)

Tableau 1: Critères de sélection des six pays / CNC

Pays	CNC au stade avancé de mise en oeuvre	Modèle de gouvernance CNC	Régions / pays d'intérêt
France	Longue expérience (depuis 1972). 3e génération CNC.	Direction de la Certification Professionnelle – au sein de France Compétences	Référencé au Cadre Européen des Certifications (CEC)
Bahreïn	Expérience récente: décret royal n° 83 de 2013. Opérationnel depuis 2014.	Direction Générale du CNC et des Examens – Direction du CNC : BQA	Membre du Cadre Régional Arabe (ES) Référencé au CNC Écosse
Namibia	Longue expérience : loi 1996, réglementation : 2006	Autorité Namibienne des Certifications (NQA)	Membre du SADCQF (Afrique Australe)
Irlande	Longue expérience : loi 1999	Quality Qualifications Ireland QQI	Référencé au Cadre Européen des Certifications (CEC)
Kenya	Expérience récente: loi de 2014, réglementation de 2018	Autorité Nationale des Certifications du Kenya (du Kenya (KNQA), établie en 2015	Membre du Cadre des certifications Afrique de Leste (EAQFHE)
Portugal	Longue expérience: CNC créée en 2007, réglementation en 2009, en vigueur depuis 2010	ANQEP IP : Décret-Loi N°36/2012	Référencé au Cadre Européen des Certifications (CEC)

Thèmes du benchmarking

- Le CNC dans l'éco-système
 - o Objectifs et fonctions
 - o Concepts, principes
 - o Rôle dans le système de certifications
- Mise en œuvre du CNC
 - o Niveaux et descripteurs de niveau du CNC
 - o Statut, organisation, gestion, financement de l'instance CNC
 - o Partenaires
 - o Communication
- Processus liés au CNC
 - o Enregistrement et répertoires
 - o Assurance qualité
 - o Analyse et recherche

2.1 Aperçu sur les principales caractéristiques des CNCs

Le CNC dans l'écosystème

Les six CNCs présentés ont été conçus pour des contextes différents : Europe, Afrique et Moyen Orient. Ils partagent des traits similaires, mais un ensemble de caractéristiques spécifiques donnent à chacun une identité propre.

Deux de ces CNC ont une histoire jeune (créés et mis en œuvre aux environs de 2014 : Kenya et Bahreïn), tandis que trois d'entre eux ont une histoire d'opérationnalisation et perfectionnements de plus de deux décennies (France, Irlande et Namibie). Le CNC du Portugal a émergé en 2007 avec l'adoption du texte juridique du CNC, mais la mise en œuvre effective et le chemin de réformes a démarré en 2010.

Objectifs

Les CNCs sont associés à une série d'objectifs stratégiques et politiques, qui peuvent être regroupés selon qu'ils se rapportent à :

- Améliorer la transparence, la comparabilité et la transférabilité des certifications
- L'intégration, la cohérence et la perméabilité entre les résultats d'apprentissage et les certifications des sous-systèmes ; lien avec systèmes d'accumulation et transfert de crédits ;
- La qualité, la crédibilité, une meilleure visibilité et la confiance des utilisateurs finaux : en introduisant des approches basées sur les résultats d'apprentissage, la participation des parties prenantes au développement et à l'approbation des certifications, et l'accessibilité aux informations par les utilisateurs par le biais d'instruments numériques et en ligne ;
- La clarté du panorama des certifications du pays : valeur et signification des différents titres, diplômes, certificats et leurs relations ;
- La parité de l'estime et de la valeur de l'apprentissage dans différents contextes et sous-systèmes : académique, professionnel, formel et non formel ;
- L'inclusion : les certifications peuvent être obtenues par la validation de l'apprentissage non formel, la reconnaissance de l'expérience professionnelle et de la vie, accessible aux personnes peu scolarisées ;
- La comparabilité et la reconnaissance régionale et mondiale des diplômes et certificats ; la mobilité et portabilité des compétences / certifications (complètes ou partielles) entre pays.
- Des objectifs sociétaux et économiques plus importants, en particulier : accroître la réserve de main-d'œuvre qualifiée, améliorer l'employabilité des titulaires des certifications, renforcer la compétitivité et la productivité des secteurs économiques, aligner le système des certifications sur la demande et l'évolution des besoins en compétence.

Certains CNC ont une orientation stratégique vers l'emploi et la formation tout au long de la vie (France), d'autres visent à contribuer à augmenter les niveaux d'éducation et qualification de la population (Portugal). Dans certains cas le CNC a une forte orientation vers l'internationalisation de l'éducation, en particulier l'enseignement supérieur (Irlande, Kenya et aussi le Bahreïn).

Une visualisation du CNC Irlandais offre un panorama large des applications et fonctions du CNC dans la société (Figure 1).

Figure 1 : Utilisation pratique du CNC Irlandais



Concepts et principes

- La primauté de l'approche des résultats d'apprentissage (learning outcomes) est un principe commun fondamental à tous les CNC.
- Les résultats d'apprentissages constituent le lien / pont entre le langage des métiers et emplois et celui de l'éducation et formation, et aussi le lien entre les référentiels – programmes de formation – évaluation des acquis d'apprentissage.
- Certains CNCs sont conçus explicitement en tant que piliers du système de certifications (Portugal), et œuvrent en complémentarité avec d'autres composantes : (i) le répertoire des certifications, (ii) le système de validation des acquis de l'expérience, (iii) l'assurance qualité des certifications, et (iv) le système d'anticipation des besoins en compétences / qualifications. Cette vision holistique de système de certifications favorise un rôle et intégration positifs du CNC par rapport à l'éco-système.
- Gouvernance : la nature de tout CNC requiert la participation d'une base large de partenaires de différents secteurs de l'éducation-formation, emploi, économie et société. La France, le Portugal et le Kenya offrent des exemples et pratiques sur l'implication des partenaires et parties prenantes dans la gouvernance, développement des certifications et décisions sur le positionnement par rapport au CNC / Répertoire.
- Orientation croissante vers les bénéficiaires et utilisateurs (trices) – fait partie des fonctions des instances de gestion du CNC (et partenaires) : la communication, les services en ligne / voies numériques, les guides techniques et méthodologiques, les brochures et vidéos d'information sur les avantages et opportunités offertes par le CNC pour différents groupes cibles, la reconnaissance par le marché de l'emploi des niveaux du CNC (offres d'emploi), parmi d'autres.

2.2 Architectures CNC

La structure de niveaux des CNC varie, selon sa portée et le système d'éducation sous-jacent. Le CNC écossais a 12 niveaux, alors que ceux de l'Irlande et Slovaquie en ont 10, mais la majorité des CNC en Europe a une structure à 8 niveaux. Sur le continent Africain, la majorité des CNC opérationnels ont 10 niveaux (Afrique Australe et de Leste), tandis qu'en Afrique de l'Ouest se sont également développés des CNCs à 8 niveaux. Le CNC Australien, un des plus anciens, s'est renouvelé en 2019 et se restructure de 10 à 8 niveaux.

Dans l'échantillon du benchmarking tous les CNC sont exhaustifs et inclusifs (tous sous-systèmes et niveaux). Leurs structures de niveaux et les descripteurs de niveau diffèrent (Tableau 2).

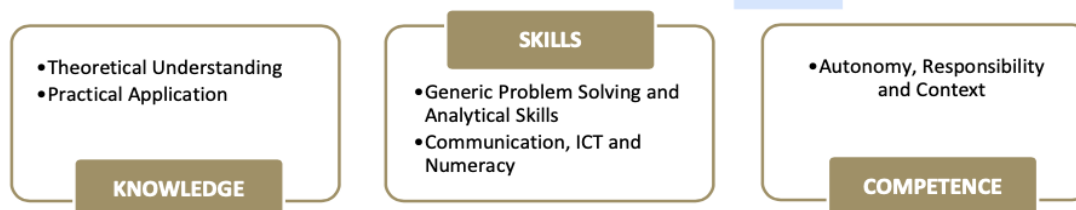
Tableau 2 : Architecture des 6 CNC

	Niveaux	Descripteurs de niveau (domaines)	Place des acquis du contexte non-formel, informel
France	8	Savoir, savoir-faire, responsabilité-autonomie	VAE – partie intégrante de l'enregistrement de toute certification au CNC / répertoire
Bahreïn	10	Savoirs, savoir-faire, compétence	Reconnue, en développement
Namibie	10	The learning skills used when learning. The type of knowledge acquired in learning. How the learning would normally be demonstrated. The situations in which learning would normally be demonstrated. The degree of supervision needed when learned knowledge and abilities are demonstrated. The responsibility for own actions when a learner demonstrates abilities acquired through learning.	Reconnue, en application

		The responsibility able to be taken for and over others as a result of learning.	
Irlande	10	Savoirs, savoir-faire, compétence	Reconnue, mais peu développée
Kenya	10	Savoirs, savoir-faire, compétence	Reconnue et en fort développement
Portugal	8	Savoirs, savoir-faire, attitude	RVCC – bien développée ; référentiels RVCC intégrés dans le Catalogue National des Certifications ; Réseau des Centres « Qualifica » ; Passeport « Qualifica »

La définition de chacun des domaines des descripteurs de niveau est fondamentale à la comparaison entre CNC de différents pays et structures. Les exemples ci-après (CNC Bahreïn et CNC France) explicitent le concept et contenu de chacun des domaines :

Figure 2 : CNC du Bahreïn – les composantes des trois domaines



Source : Rapport de référencement du CNC de l'Ecosse (SCQF) et le CNC du Bahreïn. 2018.

<https://www.bqa.gov.bh/En/Publications/DocLib/BQA-NQF%20SCQF%20Referencing%20Report%20October%202018-%20for%20publishing.pdf>

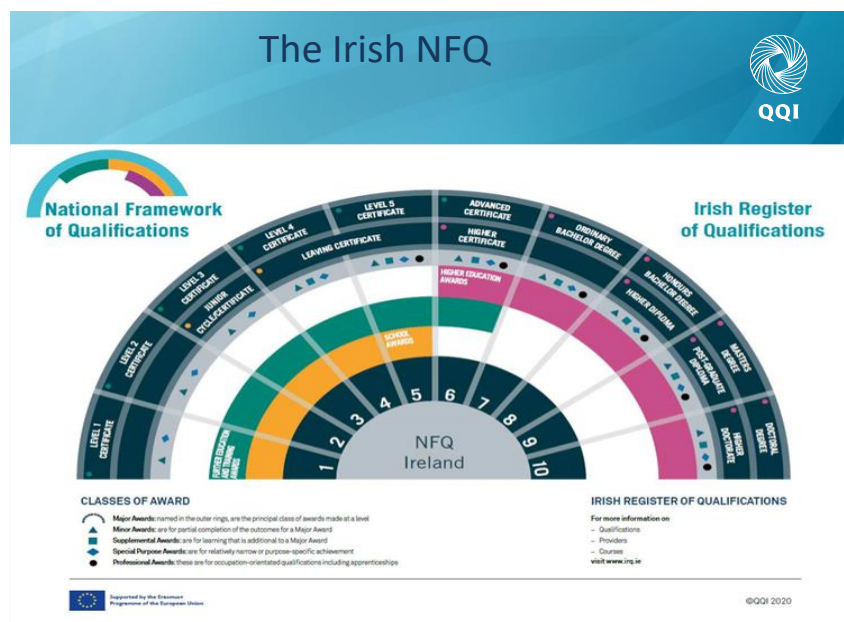
Tableau 3 : France - Cadre National des Certifications Professionnelles (2019). Niveaux et descripteurs

Il faut noter que les descripteurs doivent être lus à la fois verticalement et horizontalement: en termes de progression d'un même descripteur (*progression verticale*), en termes de cohérence entre descripteurs sur une même ligne (*cohérence globale du niveau*).

Niveau	Savoirs	Savoir-faire	Responsabilité et autonomie
	Le descripteur concerne la progression dans les connaissances pour exercer les activités professionnelles du niveau (les processus, les matériaux, la terminologie relative à un ou plusieurs champs ainsi que les connaissances théoriques)	Le descripteur concerne la progression : - De la complexité et de la technicité d'une tâche, d'une activité dans un processus - Du niveau de maîtrise de l'activité professionnelle - De la mobilisation d'une gamme d'aptitudes cognitives et pratiques - Du savoir-faire dans le domaine de la communication et des relations interpersonnelles, dans le contexte professionnel - De la capacité à transmettre des savoir-faire	Le descripteur concerne la progression dans les domaines suivants : - L'organisation du travail - La réaction face à l'aléatoire - L'appréhension de la complexité de l'environnement - La compréhension d'interactions dans des activités d'autres champs professionnels, permettant d'organiser son propre travail, de le corriger ou de donner des indications à du personnel encadré - La participation au travail collectif - Le niveau d'encadrement
1			
2	Connaissances générales de base et connaissances générales propres à un champ d'activité	Effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant quelques savoir-faire professionnels dans un contexte structure.	Travailler sous supervision, avec un degré restreint d'autonomie. Rendre compte de sa contribution au collectif de travail.
3	Connaissances couvrant les faits, principes, processus et concepts généraux, dans un champ d'activité déterminé	Effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base, dans un contexte connu.	Organiser son travail dans un environnement généralement stable. Adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances. Évaluer sa contribution dans le collectif de travail.
4	Large gamme de connaissances pratiques	Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes.	Organiser son travail de manière autonome dans des contextes

	et théoriques en lien avec un champ professionnel considéré.	Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.	généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Prendre en compte les interactions avec les activités connexes. Participer à l'évaluation des activités.
5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées	Maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux. Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts. Transmettre le savoir-faire et des méthodes.	Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu. Encadrer une équipe. Gérer une unité. Autoévaluer ses propres performances.
6	Connaissances avancées dans un champ professionnel Compréhension critique de théories et de principes.	Analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique. Dégager des solutions et les argumenter. Collaborer avec des experts.	Organiser son travail dans des environnements complexes et changeants. Concevoir et organiser des processus de travail. Développer les compétences individuelles et collectives de son équipe
7	Connaissances hautement spécialisées, dont certaines sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine et sont à l'interface de plusieurs domaines de travail.	Élaborer des stratégies alternatives pour le développement de l'activité. Piloter des groupes de travail dans des domaines interdisciplinaires ou spécialisés, le cas échéant dans un contexte multiculturel.	Organiser et développer les activités en intégrant des problématiques, scientifiques, sociétales et éthiques. Initier et conduire des collaborations professionnelles. Superviser les travaux d'autrui. Gérer les transformer les contextes professionnels complexes. Évaluer les risques et les conséquences de son activité.
8	Connaissances à l'avant-garde d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines.	Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés. Concevoir et piloter des projets et des processus de recherche et d'innovation. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.	Gérer et piloter des organisations ou des groupes dans le cadre d'activités complexes ou interdisciplinaires. Gérer des situations complexes ayant pour conséquence de modifier les organisations de manière significative. Évaluer et anticiper les conséquences possibles dans les champs impactés.

Figure 3 : Irlande - la structure et les certifications du CNC (classes et types)



Source : présentation du 21/01/2021, séminaire CNC Maroc

2.3 Répertoires de certifications

La pratique internationale indique que la mise en place de bases de données ou de registres des certifications contribue à rendre les CNC opérationnels, à améliorer la transparence, la diffusion et l'utilisation par le public.

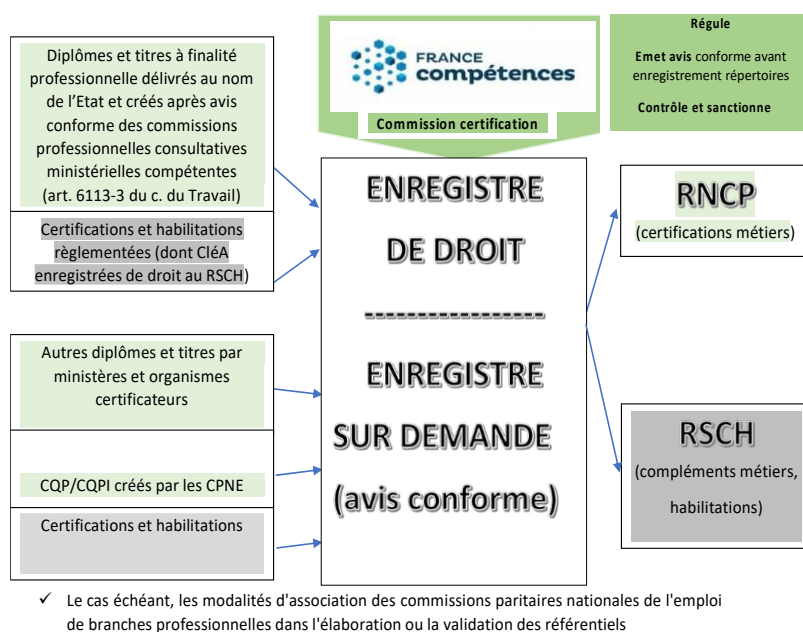
Les répertoires et les registres des certifications ne peuvent être déconnectés des taxinomies et des classifications. Le lien avec diverses classifications connexes diffère. Tous les pays ne relient pas les certifications aux domaines d'éducation de la Classification internationale type de l'éducation (CITE), mais beaucoup d'entre eux les relient aux classifications professionnelles nationales.

Les six CNC du benchmarking opèrent des répertoires / bases de données des certifications (de qualité assurée et liées au CNC), accessibles et consultables en ligne, notamment via le site internet de l'institution du CNC.

France

La Direction de la Certification Professionnelle est responsable de deux répertoires : (i) Répertoire National des Certification Professionnelles (RNCP) et (ii) Répertoire Spécifique (RSCH)

Figure 4 : portée et gestion du RNCP et du RSCH



Source : présentation du 22/12/2020, séminaire du CNC Maroc

La réforme de la formation professionnelle a transformé en profondeur le système de certification professionnelle ; dorénavant, les individus disposent de moyens accrus pour **individualiser leur parcours de développement de leurs compétences et construire leur projet professionnel** en adéquation avec les besoins du marché. Ainsi, l'accès au CPFCompte personnel de formation est restreint aux formations certifiantes : il s'agit de permettre aux personnes de monter en compétences via **des certifications reconnues sur le marché du travail**.

Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. Elle sont également constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

Portugal

Deux répertoires de certifications sont disponibles :

- Le Catalogue National des Certifications (CNQ), géré par l'ANQEP : en ce moment il contient 391 certifications dans 47 domaines d'éducation et formation (niveaux 1, 2, 4 et 5 du CNC): <http://www.catalogo.anqep.gov.pt/>
- Base de données des certifications de l'enseignement supérieur : https://www.dges.gov.pt/pt/pesquisa_cursos_instituicoes?plid=372

Le **CNQ** est un outil de gestion stratégique des qualifications nationales de double certification (enseignement non supérieur) qui favorise le lien efficace entre les compétences nécessaires au développement social et économique du pays et les qualifications développées au sein du CNQ. Il facilite l'accès à la certification, en favorisant la flexibilité dans l'obtention des qualifications.

Le CNQ intègre progressivement les qualifications basées sur les acquis de l'apprentissage, en identifiant pour chaque qualification une norme (référentiel) de compétence et une norme (référentiel) de formation dans sa composante technologique.

- Les normes (référentiels) du Catalogue sont utilisées dans formation professionnelle (FP) initiale, FP continue et RVCC (VAE). Les normes utilisées dans le RVCC sont équivalentes aux normes de formation utilisées dans l'enseignement formel;
- Le Catalogue intègre aussi des modules de formation de courte durée (25h/50h) qui peuvent être évalués, certifiés et capitalisés de manière autonome et qui peuvent être transférables entre les parcours de qualification (modules communs);
- Le Catalogue assure le lien avec le Cadre européen des certifications (CEC) et chaque qualification est référencée au Cadre national des qualifications;

Kenya

Le Kenya (KNQA) est en train de finaliser le développement du Système national d'information de gestion des certifications (NAQMIS), qui rassemblera les institutions d'attribution des certifications, les certifications qu'elles délivrent et les apprenants.

D'autres exemples :

- [NLRD](#) bien développée de la [SAQA](#) (Afrique du Sud), qui comprend toutes les certifications de tous les sous-cadres et niveaux et des certifications partielles, mais aussi les données sur les certifications octroyées à tous les niveaux et par la voie de la VAE.

2.4 Gouvernance des CNCs

Les instances de gouvernance et gestion des CNC évoluent et s'adaptent à des nouvelles demandes et défis. En France, la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), responsable de la mise en œuvre du CNC / Répertoire des Certifications pendant une longue période, a évolué en 2019 – intégrant la nouvelle institution « France Compétences ». En Irlande, la première Agence Nationale des Certifications (2001-2012) a été restructurée et fusionnée en 2012 avec la fonction d'assurance qualité, en une nouvelle agence « Quality and Qualifications Ireland » (QQI). Au Portugal également, l'agence originale (Agence Nationale des Qualifications, ANQ) a vu la portée de son mandat et attributions s'élargir par l'intégration de la gestion et mise en œuvre des politiques de l'éducation et formation professionnelle – résultant dans la restructuration en 2012 de l'ANQ en ANQEP.

Les deux Autorités nationales de certifications de l'échantillon de notre benchmarking (Namibie et Kenya) sont chargées d'un périmètre très ample de fonctions et attributions. Leur rôle dépasse le développement des référentiels des certifications, l'analyse et enregistrement des certifications et la gestion du répertoire et comprend aussi l'accréditation des opérateurs d'éducation et formation.

En Afrique, en ce qui concerne la gouvernance des CNC, il a été constaté que les CNC les plus avancés en ont tendance à être supervisés par des agences de certification (autorités, unités de coordination), mais

aussi, dans une large mesure, par des agences d'assurance qualité et des commissions spécialisées. Dans l'ensemble, la tendance est aux agences nationales plutôt qu'aux agences sectorielles. Dans les cas où les agences sectorielles, dans l'EFTP, l'enseignement supérieur et l'enseignement général, sont bien établies, les ministères nationaux assurent davantage une fonction de coordination et de supervision. Les ministères jouent toujours un rôle clé dans la gouvernance des CNC et font souvent office d'incubateurs pour les agences nationales et/ou sectorielles qui suivent par la suite. Le risque d'une diversité de ministères et d'agences dont les mandats se chevauchent est réel, surtout dans les pays aux ressources limitées. Certains pays sont en train de réorienter leur structure institutionnelle d'éducation et de formation, en vue d'optimiser les ressources, les rôles et les résultats.

Tableau 4: les 6 instances CNC – échantillon du benchmarking

INSTANCES CNC		
Pays	Instance CNC	Portée des attributions des instances CNC
France	<p>Direction de la certification professionnelle - une des 5 directions opérationnelles de France Compétences</p> <p>CNC: 8 niveaux Histoire: 1972; Decret 2019</p>	<p>Assure la gestion:</p> <ul style="list-style-type: none"> Des répertoires nationaux (RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles et RSCH - Répertoire spécifique) De la liste des métiers émergents ou en forte évolution. <p>Commission Certification: prise de décision sur l'enregistrement (sur demande)</p>
Bahrein	<p>Direction Générale du CNC et examens – au sein de Education & Training Quality Authority (instance indépendante) - BQA</p> <p>CNC: 10 niveaux</p>	<p>2 fonctions (Directions):</p> <ol style="list-style-type: none"> Direction des Examens; Direction des Opérations du CNC
Namibie	<p>Namibia Qualifications Authority NQA</p> <p>Loi 1996; réglementation: 2006</p> <p>Financement combiné: état, revenus des services, projets</p> <p>CNC: 10 niveaux</p>	<p>Standards, développement des certifications, enregistrement des certifications</p> <p>Accréditation des opérateurs de formation et des programmes</p> <p>Évaluation et modération</p> <p>Certification</p> <p>Evaluation et validation des certifications</p>

INSTANCES CNC (2)		
Pays	Instance CNC	Portée des attributions des instances CNC
Irlande	<p>1. Autorité Nationale des Certifications (2001-2012)</p> <p>2. QQI (Qualité et Qualifications Irlande) – depuis 2012</p> <p>Loi 2012 (Certifications et AQ)</p> <p>CNC: 10 niveaux</p> <p>Financement combiné: 11 millions € / an: état, revenus des services (50/50)</p>	<p>“Couteau Suisse” – beaucoup de fonctions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance qualité (post-secondaire, non supérieur) CNC – enregistrement, intégrité, référencement; analyse impact et revue CNC Reconnaissance des diplômes, certifications Promotion des certifications Irlande
Kenya	<p>Kenya Autorité Nationale des Certifications (KNQA)</p> <p>Loi 2014 + réglementation 2018</p> <p>Financement combiné: état, revenus des services, projets</p> <p>CNC: 10 niveaux</p>	<p>5 services / prestations:</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérification, reconnaissance des certifications Enregistrement des certifications Reconnaissance apprentissage préalable Certificat équivalence des certifications étrangères Crédits: accumulation et transfert
Portugal	<ul style="list-style-type: none"> ANQ – premier format Agence Nationale pour la Qualification et Education Professionnelle (ANQEP) – depuis 2012 <p>CNC: 8 niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Catalogue national des certifications (CNQ): mise à jour, intégrité Système VAE (RVCC) – développer et gérer, coordonner Centres Qualifica (VAE) Suivi, évaluation, réglementation offre EFP jeunes et adultes Conception des parcours, programmes, méthodologies, référentiels

Des synthèses des modèles de gouvernance des six pays du benchmarking sont présentées ci-dessous.

France

Le rôle de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/la-formation-professionnelle/le-role-de-france-competences/>

- Instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage
- Créée le 1er janvier 2019, par la [loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018](#), France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- France compétences est la seule instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle est créée sous la forme d'un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle. Ses orientations stratégiques sont déterminées par une gouvernance quadripartite composée de l'État, des Régions, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatifs au niveau national et interprofessionnel, et de personnalités qualifiées.

Organisation de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/fiche/les-directions-de-france-competences/>

La Direction générale

- Elle a notamment pour mission d'assurer la mise en œuvre de la convention triennale d'objectifs et de performance et d'exécuter les décisions prises par le Conseil d'administration. Elle prépare et contrôle le budget de l'établissement et en assure la gestion du personnel. Elle assure également la publication de la liste actualisée des certifications professionnelles enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles et au Répertoire spécifique des certifications et des habilitations. Enfin, elle rend compte de sa gestion au Conseil d'administration, au ministre chargé de la formation professionnelle ainsi que devant le Parlement.

5 Directions opérationnelles

- **La Direction des politiques de financement** assure la répartition des fonds auprès des différents acteurs et institutions.
- **La Direction de la régulation** définit et suit les coûts et règles de prise en charge des actions de formation.
- **La Direction de la certification professionnelle** assure: le traitement des dossiers d'enregistrement (pour analyse et décision par la Commission de la certification professionnelle), la gestion des répertoires nationaux (RNCP / Répertoire national des certifications professionnelles et RS / Répertoire spécifique) et la liste des métiers émergents ou en forte évolution.
- **La Direction territoires et partenariats** organise le conseil en évolution professionnel des actifs occupés et coordonne les Commissions paritaires interprofessionnelles régionales.
- **La Direction observation et évaluation** élabore des études, des évaluations et des observations en vue de contribuer au débat public et pour étayer les recommandations émises par France compétences.

2 Directions supports opérationnels

- **La Direction des affaires juridiques** veille à la sécurité des affaires juridiques de France compétences. Elle exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des directions de France compétences et pilote la fonction achats.
- **La Direction de la communication** définit et met en œuvre la stratégie de communication.

1 Direction supports fonctionnels

- **La Direction des affaires financières, comptables, ressources humaines et SI** pilote la gestion du budget, des ressources humaines et des services d'informations.

La Direction de la certification professionnelle a une structure simple qui comprend :

- Directeur de la certification ; et adjoint
- Chargés de mission : préparent / traitent les dossiers d'enregistrement ; métiers émergents

Les profils et compétences des chargés de mission sont diversifiés et leur lien de travail avec la Direction varie aussi, et comprend des cadres contractuels.

La Commission de la certification professionnelle

Cette commission, abritée par France compétences, créée en 2019, vise à adapter le système de certification à un environnement en évolution rapide et à faire en sorte que les qualifications répondent aux besoins économiques et sociaux.

Elle est composée de 18 membres (État, régions et partenaires sociaux).

Rôle et missions (définis par le Code Français du travail) :

- L'émission d'avis relatifs aux demandes d'inscription dans les registres nationaux (RNCP et RSCH);
- Définir la liste de professions considérées comme « émergentes » ou en évolution particulièrement rapide;
- Envoyer des demandes aux ministères et organismes de certification en vue d'établir des correspondances totales ou partielles entre la qualification professionnelle dont ils sont responsables et les qualifications professionnelles équivalentes ou celles au même niveau de qualification et leurs blocs de compétences;
- Examen des projets de recommandations (contenu et méthode de développement);
- Contribuer à l'harmonisation de la terminologie utilisée pour les titres de qualification professionnelle, les activités qu'ils couvrent et les compétences qu'ils certifient;
- Assurer la qualité de l'information pour les particuliers et les entreprises;
- Contribuer au travail international sur la qualité des qualifications.

La Commission est abritée par France compétences, mais a un statut particulier défini par un texte spécifique. Le responsable de la Commission est extérieur à France compétences et nommé par arrêté du ministère du travail. Le Conseil d'Administration de France compétences n'a aucun pouvoir sur la Commission de la certification professionnelle. La Commission analyse les dossiers de demandes d'enregistrement et émet les avis les concernant : le Directeur de France compétences signe (avis conforme) ou peut refuser, mais en aucun cas ne peut modifier ces décisions.

Bahreïn

Le développement du CNC s'est configuré en trois phases : phase de conception (2010-2011), phase d'installation (2012-2014) et phase de mise en œuvre (à partir de 2014).

La Education and Training Authority (BQA) est une entité indépendante qui exerce son mandat sous la direction de son Board of Directors. Elle relève du Cabinet. L'objectif principal du projet de réforme de l'éducation est d'améliorer fondamentalement les services fournis dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle dans le Royaume de Bahreïn, ce qui assurera à son tour l'avancement professionnel du capital humain de Bahreïn. BQA vise à être un chef de file dans la « promotion d'une amélioration durable de la qualité pour les secteurs de l'éducation et de la formation de classe mondiale dans le Royaume de Bahreïn ».

La BQA a créé deux Directions générales, la Direction générale des instituts d'éducation et de formation (GDR) et la Direction générale du cadre national des qualifications (GDQ). Le Comité consultatif du CNC (NAC) a été créé par la résolution 52 du Cabinet de 2013.

Le Comité consultatif est présidé par le directeur exécutif de la BQA et comprend des représentants du ministère de l'éducation, du Conseil de l'enseignement supérieur (HEC), du Bureau de la fonction publique (CSB), de la MLSD, des universités gouvernementales, des universités privées, des instituts privés et du secteur privé. Le Comité consultatif supervise toutes les activités du CNC, en particulier la recommandation de politiques relatives à la liste institutionnelle (IL) et au placement des qualifications (QP); ceux-ci leur sont présentés une fois que leur qualité est assurée par le comité académique interne. Les politiques et les opérations recommandées qui en résultent sont présentées au conseil d'administration de la BQA pour approbation, puis approuvées par le Cabinet.

Les opérations du CNC se concentrent sur le listing institutionnel et le placement / positionnement des certifications. Les critères d'admissibilité des certifications sont vérifiés par la Direction du CNC (GDQ) de la BQA.

Figure 5 : les opérations du CNC

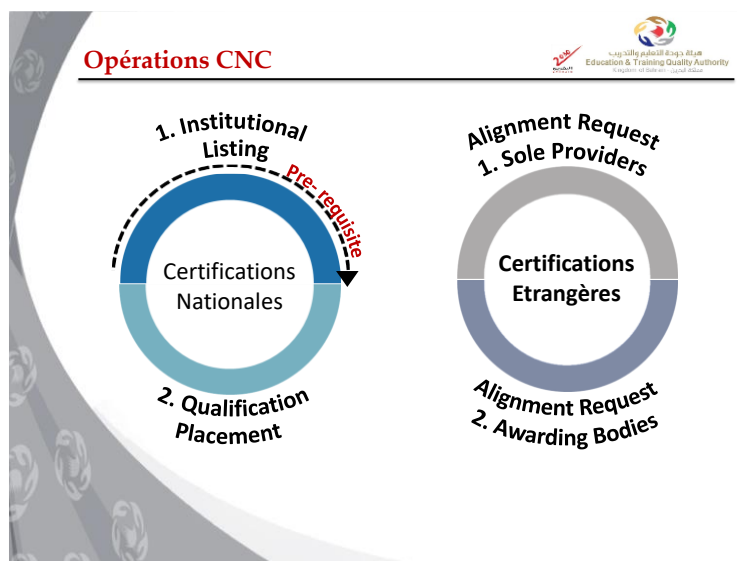
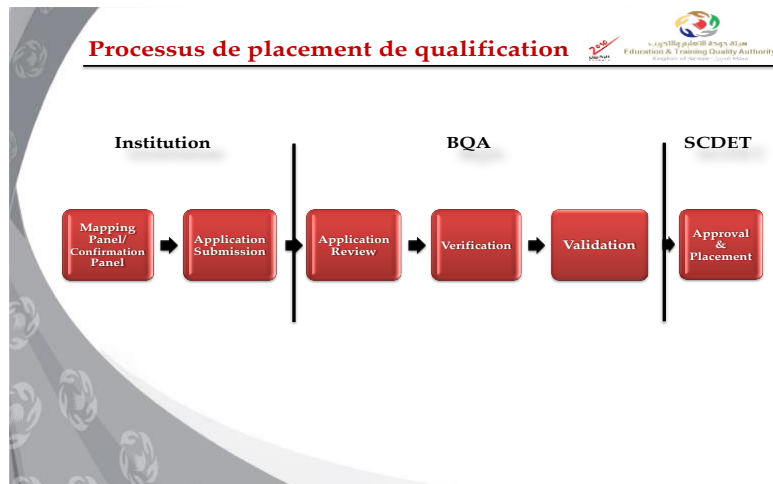


Figure 6 : les critères d'admissibilité au CNC

Critères d'admissibilité au CNC	
Institutions	Certifications
✓ Licence/approbation valide délivrée par un organisme de réglementation	✓ Approbation de qualification valide
✓ Offre des certifications nationales	✓ Avoir des évaluations (certificat de réussite)
✓ Qualité interne assurée au sein de l'institution	✓ Avoir des structures appropriées et exprimées en unités
✓ Examen de la BQA (GDR) adopté, le cas échéant	✓ Comprendre au moins dix heures (notional) d'apprentissage
✓ Offre des qualifications qui répondent aux exigences du NQF	

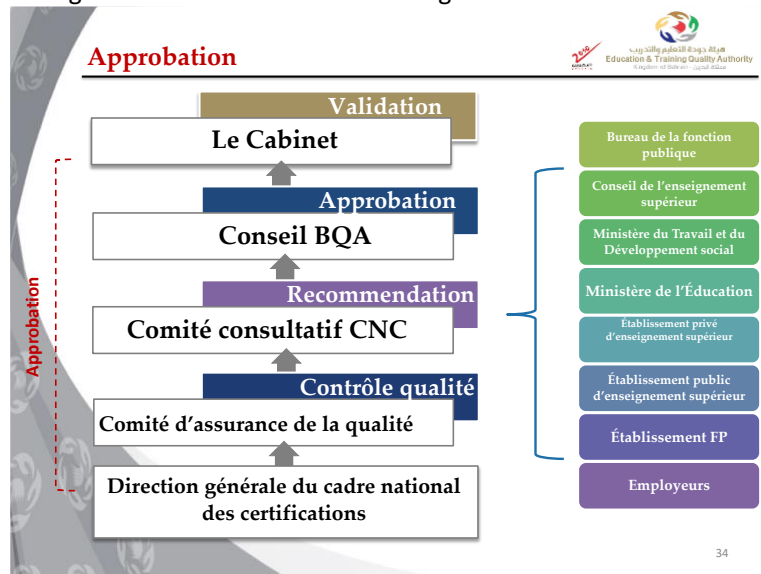
Source : présentation du 21/12/2020, séminaire CNC Maroc

Figure 7 : processus de placement des certifications nationales



Source : présentation du 21/12/2020, webinaire CNC Maroc

Figure 8 : processus d'alignement des certifications étrangères au CNC du Bahrein



Source : présentation du 21/12/2020, webinaire CNC Maroc

Namibie

Contexte politique et juridique du CNC

L'éducation et la formation sont régies par:

- La Constitution
- Loi sur l'éducation
- Loi sur la NQA
- Loi sur l'enseignement et la formation professionnels
- Loi sur l'enseignement supérieur
- Loi namibienne sur le Collège d'enseignement ouvert
- Loi sur les universités
- Loi nationale sur les sciences et la technologie de l'Université

L'instance chargée de la gestion, intégrité et développement du CNC est la **Namibia Qualifications Authority (NQA)**.

- Organisme créé par la « Namibia Qualifications Authority Act » (Loi 29 de 1996)
- Organisme statutaire et entreprise d'État

La vision de la NQA :

- Autorité mondiale et digne de confiance – autonomiser les personnes
- Maintenir un cadre national dynamique qui assure des qualifications de qualité grâce à la reconnaissance de l'apprentissage

Les objectifs / attributions de la NQA

- Mettre en place et administrer un CNC;
- Être un forum pour les questions relatives aux qualifications;
- Établir des normes professionnelles pour toute profession ou poste dans n'importe quelle structure de carrière
- Établir les normes du programme d'études requises pour atteindre les normes professionnelles;
- Promouvoir l'élaboration et l'analyse de repères de normes de rendement acceptables pour toute profession, emploi ou poste
- Accréditer les personnes, les institutions et les organisations qui dispensent des cours d'éducation et d'enseignement ou de formation pour répondre à certaines exigences;
- Évaluer et reconnaître les compétences apprises en dehors de l'enseignement formel;
- Établir des installations pour la collecte et la diffusion de l'information en ce qui concerne les qualifications;
- Examiner si les qualifications répondent aux normes nationales;
- Conseiller sur les questions relatives aux qualifications

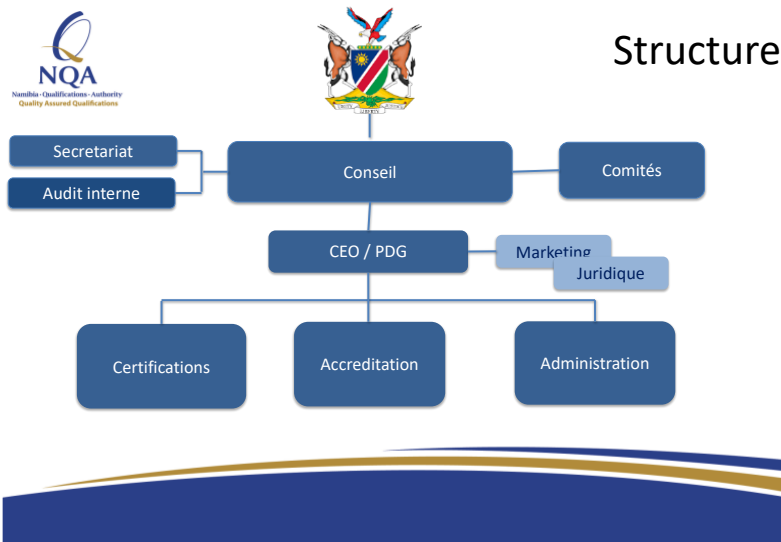
Responsabilité du Conseil de la NQA

- Un organisme créé par la *Namibia Qualifications Authority Act* (Loi 29 de 1996)
- Organisme statutaire et entreprise d'État
- Gouvernance (taille, responsabilisation, rapports, ressourcement, indépendance)
- Administré par un Secrétariat (Credible, expert...)

Les Comités du Conseil de la NQA :

- Comité exécutif
- Comité des qualifications
- Comité d'accréditation, d'évaluation et de vérification
- Comité des ressources humaines
- Comité des finances
- Comité des risques et audit

Figure 9 : Structure de la NQA



Source : présentation du 21/02/2021 – webinaire CNC Maroc

Irlande

Quality Qualifications Ireland (QQI) est, depuis 2012, l'institution chargée de la gestion et intégrité du CNC.

L'instance CNC originale, l'Autorité nationale des certification, a fonctionné dans la période 2001-2012 :

- Organe statutaire
- Conseil représentatif 14 membres
- Obligé de consulter sur l'élaboration des politiques
- Mettre l'accent sur le travail de développement
- Personnel : 27 cadres, budget annuel du gouvernement c.4m€.
- Structure organisationnelle – Développement et mise en œuvre de la NFQ; Reconnaissance des qualifications; Corporation.

QQI a été établie en 2012 :

- Conseil non représentatif de 10 membres, à l'exception des représentants des apprenants et de l'étranger
- Rendre des comptes au gouvernement
- A une fonction « consultative » pour les ministres
- « Sous réserve de cette loi, l'Autorité est indépendante dans l'exécution de ses fonctions »
- Budget annuel c 11m€ (50/50 budget et frais)
- Les accords de gouvernance spécifiques du CNC évoluent
- Gouvernance au niveau européen ?

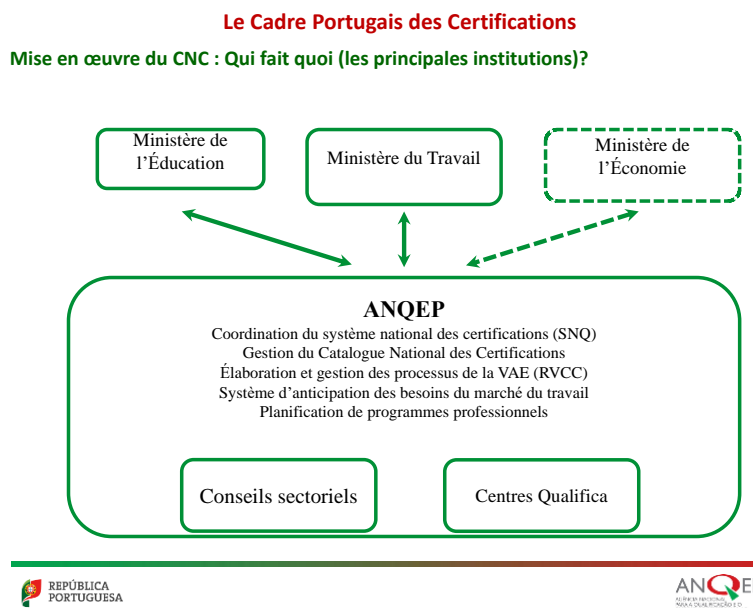
Figure 10: les principales fonctions de la QQI sur les certifications



Source : présentation du 21/01/2021, séminaire CNC Maroc

Portugal

Figure 11 : la gouvernance du CNC



Source : présentation du 28/01/2021, séminaire CNC Maroc

ANQEP (Agence Nationale pour la Qualification et Éducation Professionnelle I.P.) est un institut public intégré dans l'administration indirecte de l'État, avec une autonomie administrative, financière et pédagogique.

A ANQEP I.P. a une superintendance et une tutelle conjointe des ministères de l'Éducation, du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité sociale, en coordination avec le Ministère de l'Économie et de la Transition Numérique.

Cette Agence a pour mission de contribuer à l'amélioration des niveaux de qualification des jeunes et des adultes au Portugal, en favorisant à la fois une demande croissante de qualifications, d'études et de professionnels (double certification), au niveau non supérieur, ou une gamme de formation initiale et tout

au long de la vie largement attractive, de qualité et pertinente pour le marché du travail. ([Decreto-Lei n.º 36/2012, de 15 de fevereiro](#)).

Textes juridiques de ANQEP:

- [Decreto-Lei n.º 36/2012](#), du 15 février, a défini la mission et les tâches de l'Agence nationale pour la qualification et l'enseignement professionnel, I. P., abrégée ANQEP, I. P.
- Dans l'élaboration de ce décret-loi, [l'ordonnance n° 294/2012, \(Portaria\)](#) du 28 septembre, approuve les statuts de l'ANQEP, I. P., définissant leur organisation interne.
- Le statut révisé de l'ANQEP publié par [Portaria 168/2019](#) révoque l'ordonnance n° 294/2012 et renforce l'organisation fonctionnelle de l'Agence.

L'organisation fonctionnelle de l'ANQEP se base sur 3 départements :

- Département de la qualification des jeunes
- Département de la qualification des adultes
- Département du Catalogue National des Certifications (CNQ)

Par ailleurs, par délibération du conseil de direction, des unités flexibles (divisions) peuvent être créées, modifiées. La gestion financière, administrative et patrimoniale de l'ANQEP est assurée par une unité organique flexible.

ANQEP - principales attributions

- Promouvoir la conception et la mise à jour continue du Catalogue national des qualifications (CNQ);
- Développer et gérer le système VAE (RVCC) – académique et/ou professionnel (VNFIL) et coordonner le réseau des Centres Qualifica;
- Garantir le suivi, l'évaluation et la réglementation de l'offre d'EFP pour les jeunes et les adultes;
- Coordonner et promouvoir la conception des parcours, l'élaboration de programmes d'études et des méthodologies et du matériel spécifiques pour l'EFP (tant pour les jeunes que pour les adultes);
- Coopérer avec d'autres parties prenantes publiques ou privées, nationales ou internationales, afin de favoriser le développement d'un apprentissage de qualité tout au long de la vie;
- Participer à l'élaboration de normes de formation initiales et continues pour les enseignants, formateurs et autres professionnels travaillant dans l'EFP, ainsi que dans le système RVCC, en pleine coopération avec l'établissement d'enseignement supérieur

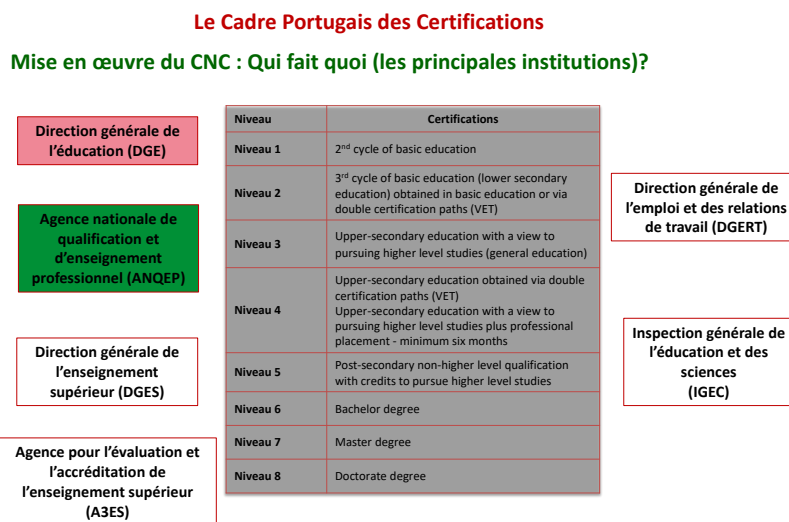
Département du catalogue national des qualifications de l'ANQEP: attributions

Le département du catalogue national des qualifications, abrégé par la DCNQ, est chargé de:

- Élaborer le Catalogue national des qualifications (CNQ) en tant qu'instrument stratégique de réglementation des qualifications non supérieures;
- Concevoir les référentiels des certifications intégrées à la CNQ, en identifiant, pour chacun, les référentiels des compétences, de la formation et de la reconnaissance, de la validation et de la certification des compétences;
- Promouvoir l'identification et l'anticipation des besoins des qualifications et des compétences en fonction de la dynamique de l'évolution socio-économique et du développement personnel et social des individus;
- Mettre à jour le CNQ en incluant, excluant ou en changeant les qualifications;
- Stimuler le fonctionnement des Conseils sectoriels de qualification (CSQ), soutenir et soutenir techniquement le travail des éléments qui les intègrent;

- Assurer la disponibilité publique et en ligne du CNQ, par l'entremise d'une plateforme technologique;
- Promouvoir la diffusion du CNQ et la communication des qualifications disponibles afin d'améliorer l'appréciation de ces qualifications ainsi que la lisibilité et la diversité des offres;
- Promouvoir le CNQ auprès des opérateurs d'éducation et de formation, des jeunes et des adultes, des employeurs et des professionnels de l'éducation et de l'orientation;
- Assurer la qualité des référentiels de qualification, notamment en définissant les méthodologies et en soutenant la conception de tels référentiels;
- Mobiliser pour l'évolution de la CNQ et la mise à jour continue des qualifications : les établissements d'enseignement et de formation, de la communauté scientifique, du monde des affaires, des partenaires sociaux et des communautés locales et régionales;
- Assurer l'articulation de la CNQ avec le régime d'accès et d'exercice des professions et des activités professionnelles;
- Assurer la liaison avec les organismes aux niveaux européen et international afin de promouvoir la transparence, la reconnaissance mutuelle et la comparabilité des qualifications au sein du marché du travail et des systèmes d'enseignement et de formation professionnels pour les jeunes et les adultes;
- Assurer l'adoption de recommandations et de lignes directrices européennes et internationales dans le domaine d'activité du CNQ;
- Assurer le développement et l'articulation de la plateforme technologique CNQ avec d'autres systèmes d'information pour appuyer le Système National de Qualifications (SNQ);
- Favoriser l'établissement de relations de coopération avec différents acteurs et entités ayant des responsabilités au sein du SNQ.

Figure 12: Les institutions de l'éco-système du CNC



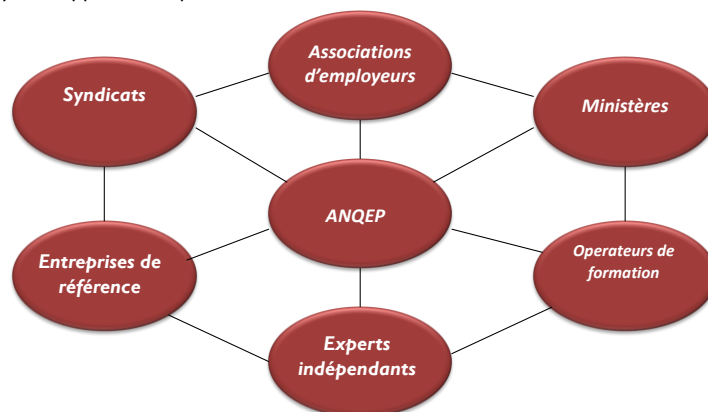
Source : présentation du 28/01/2021, webinaire CNC Maroc

Le participation effective des partenaires sociaux et du monde économique dans la gouvernance du CNQ se traduit par le rôle et attributions des **conseils sectoriels pour la qualification (CSQ)**, composés de représentants des entreprises, associations d'employeurs, syndicats, ministères, opérateurs de formation, experts indépendants et l'ANQEP.

Figure 13: La participation structurée des partenaires - conseils sectoriels pour la qualification

Les conseils sectoriels pour la qualification (CSQ)

- Les CSQ travaillent comme une plate-forme pour la mise à jour/révision du Catalogue National des Certifications (CNQ) et fédère les mondes de l'éducation et du travail (partenaires sociaux, sociétés de référence, fournisseurs d'éducation et de formation, experts). Ils cherchent à assurer une représentation sectorielle de l'activité économique nationale et ils sont un exemple d'une approche ascendante dans la conception des qualifications.
- Aucune qualification n'est intégrée dans le CNQ sans être soumise au Conseil sectoriel respectif pour analyse et approbation par consensus.



Source : présentation du 28/01/2021, webinaire CNC Maroc

Kenya

La **KNQA** est l'instance avec autonomie administrative, financière chargée de la mise en œuvre et consolidation du CNC et ses outils. Le périmètre des attributions de la KNQA est ample.

Le mandat de la KNQA :

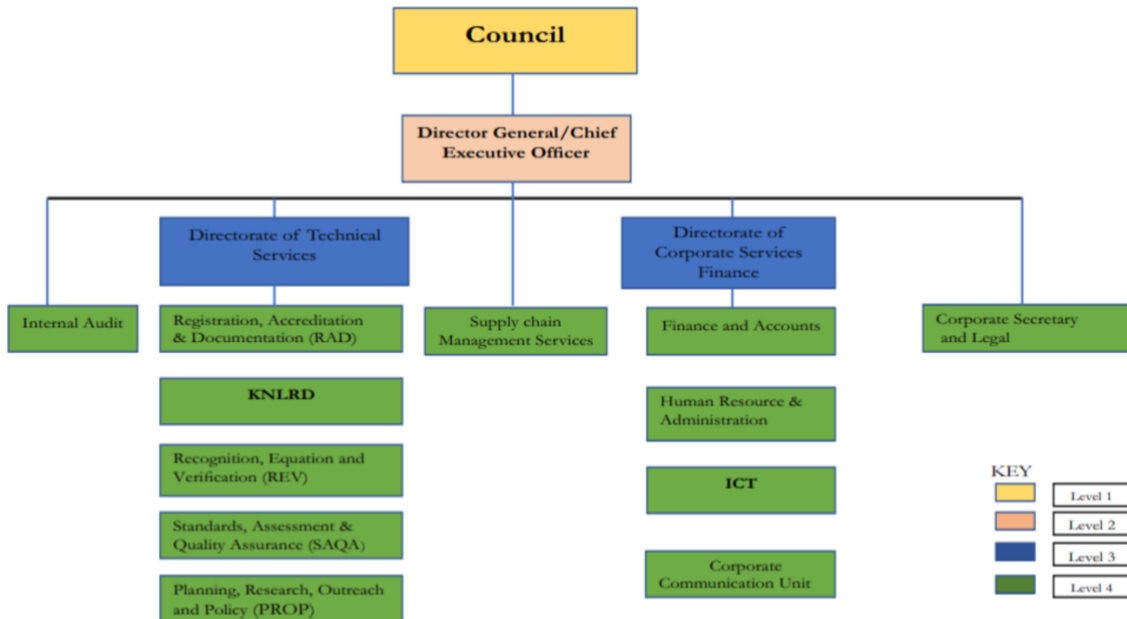
- Établir et maintenir le KNQF;
- Les institutions d'enregistrement;
 - National Qualifications Awarding Institutions (NQAI);
 - Établissements d'attribution de qualifications étrangères (FQAI);
 - Reconnaître et travailler avec les organismes professionnels;
- Enregistrement des certifications
- Certificats de qualification Équivalence (CoQE);
- Registre des apprenants;
- Politiques sur la reconnaissance de l'apprentissage préalable;
- Systèmes d'accumulation et de transfert de crédit;
- Reconnaissance, Équation et Vérification des qualifications locales et étrangères.

Les principaux **services** de la KNQA :

- Alignement des certifications étrangères
- Enregistrement des certifications
- Reconnaissance de l'apprentissage préalable (VAE)
- Certificats de reconnaissance / équivalences des certifications

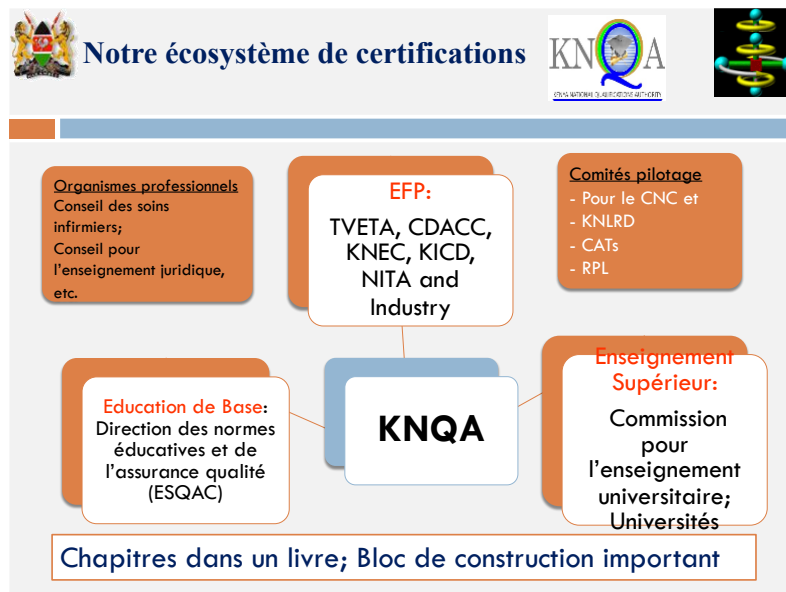
- Accumulation et transfert de crédits

Figure 14 : L'organigramme de la KNQA



Source : présentation du 28/01/2021, webinaire CNC Maroc

Figure 15 : Les institutions de l'éco-système de la KNQA



Source : présentation du 28/01/2021, webinaire CNC Maroc

3. Quelques conclusions et suggestions

A. CNC: doit être partie intégrante du système de certification / éducation-formation, c'est à dire, il fonctionne de façon durable si appuyé par un ensemble d'éléments:

1. **Cadre stratégique-politique:** "pourquoi" - quels objectifs et avantages, portée du CNC, structure (niveaux et descripteurs), bénéficiaires, utilisateurs

2. **Cadre juridique:** différents types textes - Lois, décrets, réglementations, décisions
3. **Cadre de gestion:** instance chargée de la planification, l'exécution des activités et des services propres au CNC; personnel formé; gouvernance – parties prenantes, partenaires; financement;
4. **Cadre d'outils de mise en oeuvre:** a) Registre(s) / Répertoire / Catalogue des certifications numérique / en ligne; b) SI - demandes; b) guides, méthodologies;
5. **Cadre de communication:** pour différents groupes et publics
6. **Cadre d'analyse, suivi et évaluation:** données, recherche, analyses, tableaux de bord, analyse d'impact, feedback (par ex.: des parties prenantes, utilisateurs)

B. Gouvernance et gestion – différents “modèles” d'organisation

1. **Modèle 1:** Autorité Nationale des Certifications / CNC (Namibie, Kenya)
2. **Modèle 2:** Agence Nationale des Certifications et autre fonction (Irlande, Portugal)
3. **Modèle 3:** Direction du CNC au sein d'une institution indépendante du secteur éducation-formation (France, Bahrein)

Quelques caractéristiques communes aux trois modèles:

1. Statut: Entités dotés d'autonomie (administrative, décision, financière)
 - Pas dans la structure des ministères (aucun exemple de notre échantillon)
 - Sources de financement **combinées** : allocations du budget de l'Etat ; revenus provenant des services aux utilisateurs ; projets.
2. Compétences spécifique dans les domaines thématique des attributions: staff propre, experts contractés pour des tâches définies
3. Parties prenantes associées: conseils sectoriels, chambres, associations professionnelles
 - Consultation; approbation de referentiels; membres des instances d'appui aux décisions (ex.: Commission certification, France)
4. Websites bien organisés et actualisés, rendant publique toute l'information: organisation, textes juridiques divers, rapports et analyses, méthodologies, répertoires, actualités, outils pour self-services des utilisateurs.

4. Sources

ACQF *mapping study: Morocco*. 2020. Country report. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: E. Castel-Branco.

<https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

ACQF. 2021. *Towards the African Continental Qualifications Framework – Mapping report*. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, R. Matlala, U. Kyari and T. Sibiyi.

<https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

ACQF. 2021. *Towards the African Continental Qualifications Framework – Synthesis*. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, and R. Matlala.

<https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

CEDEFOP (European Centre for the Development of Vocational Training). 2019. *National qualifications frameworks developments in Europe 2018*. Luxembourg: CEDEFOP.

https://www.cedefop.europa.eu/files/8609_en.pdf

CEDEFOP (European Centre for the Development of Vocational Training). 2019. *National qualifications frameworks developments in Europe 2018*. Luxembourg: CEDEFOP. https://www.cedefop.europa.eu/files/8609_en.pdf

European Union. 2017. *Council Recommendation of 22 May 2017 on the European Qualifications Framework for lifelong learning and repealing the recommendation of the European Parliament and of the Council of 23 April 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for lifelong learning*. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32017H0615%2801%29>

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 2006. *Qualifications systems: Bridges to lifelong learning*. Paris: OECD. <http://www.oecd.org/education/innovation-education/qualificationssystemsbrirestolifelonglearning.htm>

Tuck, R. 2007. *An Introductory Guide to National Qualifications Frameworks. Conceptual and Practical Issues for Policy Makers*. ILO. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/instructionalmaterial/wcms_103623.pdf

France

- Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles. https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/11/joe_20190109_0007_0011.pdf
- France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/>
- Le rôle de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/la-formation-professionnelle/le-role-de-france-competences/>
- Commission de la certification professionnelle : Guides, Notes, notices et décisions d'enregistrement des certifications : <https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/deliberation-de-la-commission-de-la-certification-professionnelle/>
- Guide méthodologique – Aide à l'élaboration d'un projet d'enregistrement au Répertoire Spécifique (Procédure dite « sur demande »), 2020. https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2020/12/FC_Guide_RS_final_interactif.pdf
- Note relative aux blocs de compétences. 2019. <https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/note-bloc-de-compe%CC%81tences-version-au-24092019-003.pdf>
- Note relative au cadre national des certifications professionnelles. 2019. https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2020/11/Note_Cadre-National-des-Certifications-professionnelles_Nov-2019.pdf
- Note sur les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation. 2019. <https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/Note-relative-aux-re%CC%81fe%CC%81rentiels-dactivite%CC%81s-de-compe%CC%81tences-et-de%CC%81valuation.pdf>
- Note relative à la qualité d'organisme certificateurs. 2020. <https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2020/03/Note-sur-la-qualit%C3%A9-de-l-organisme-certificateur.pdf>
- Note d'analyse des principaux effets juridiques d'un enregistrement aux répertoires nationaux. 2021. https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2021/02/NOTE_ANALYSE_effets-juridiques-de-lenregistrement-aux-r%C3%A9pertoires-nationaux.pdf

Bahreïn

- BQA, SCQF. Referencing report of the Scottish Credit and Qualifications Framework and the National Qualifications Framework of Bahrain. 2018. <https://www.bqa.gov.bh/En/Publications/DocLib/BQA-NQF%20SCQF%20Referencing%20Report%20October%202018-%20for%20publishing.pdf>
- BQA. NQF General Policies
- BQA. NQF Handbook 2020 Edition

Namibie

- NQA Home page: <http://www.namqa.org/>
- NQA – l’histoire: <http://www.namqa.org/about-us/>
- NQA – législation: <http://www.namqa.org/about-us/Legislation/129/>
- NQA – accréditation : <http://www.namqa.org/accreditation/>
- NQA – évaluation: <http://www.namqa.org/evaluations/>
- NQA – le CNC: <http://www.namqa.org/framework/>
- NQA – descripteurs de niveau du CNC: <http://www.namqa.org/files/files/Annexure%20A.pdf>

Irlande

- QQI: <https://www.qqi.ie/>
- Qualifications Act 1999 <http://www.irishstatutebook.ie/eli/1999/act/26/enacted/en/html>
- Qualifications Act 2012 <http://www.irishstatutebook.ie/eli/2012/act/28/enacted/en/html>
- Qualifications Amendment Act 2019 <http://www.irishstatutebook.ie/eli/2019/act/32/enacted/en/html>
- Qualifications Green Paper <https://www.qqi.ie/News/Pages/New-Green-Paper-on-Qualifications.aspx>
- Brochure QQI : <https://www.qqi.ie/Downloads/Who%20We%20Are-Booklet-August%2017.pdf>
- Statut, texte juridique (2012), mission, organisation de QQI: <https://www.qqi.ie/Articles/Pages/About-Us.aspx>
- Publications QQI: <https://qsearch.qqi.ie/WebPart/Search?searchtype=publications>
- Guides, methodologies sur certifications, qualité: <https://qsearch.qqi.ie/WebPart/Search?searchtype=policies>
- QQI Infographics: <https://www.qqi.ie/Articles/Pages/infographics.aspx>
- www.nfq.ie Key Milestones, Policies and important texts
- <https://www.qqi.ie/Articles/Pages/Key-Milestones-in-the-Development-of-the-National-Framework-of-Qualifications.aspx>
- www.QQI.ie Quality Assurance Guidelines <https://www.qqi.ie/Articles/Pages/QA-Guidelines.aspx>

Kenya

- Website de KNQA : <http://www.knqa.go.ke/>
- Niveaux du CNC : <http://www.knqa.go.ke/index.php/level-descriptors/>
- Organigramme de KNQA : <http://www.knqa.go.ke/index.php/organogram/>
- Loi du CNC du Kenya et Règlementation (2014, 2018) : <http://www.knqa.go.ke/wp-content/uploads/2018/10/KNQF-Regulations-2018.pdf>
- Sur l’enregistrement des certifications : <http://www.knqa.go.ke/index.php/registration-of-qualifications/>
- Registre des certifications : <http://www.knqa.go.ke/index.php/registered-qualifications/>
- Sur l’accréditation : <http://www.knqa.go.ke/index.php/accreditation-process/>
- Sur l’accréditation institutionnelle : <http://www.knqa.go.ke/index.php/institutional-accreditation/>

Portugal

- Website Agence ANQEP: <https://www.anqep.gov.pt/np4/home.html>

- ANQ (2011). Report on the referencing of the national qualifications framework to the European qualifications framework: <https://europa.eu/europass/en/reports-referencing-national-qualifications-frameworks-efq>
- Documents juridiques, méthodologiques: <http://www.catalogo.anqep.gov.pt/Documentacao>
- Décret-Loi de création de l'ANQEP N° 36/2012: <https://data.dre.pt/web/guest/pesquisa/-/search/543022/details/maximized>
- Cadre National des Certifications (brochure): https://www.anqep.gov.pt/np4/file/400/QNQ_Triptico.pdf
- CNC – Guide interprétatif, 2014 (90 pages): https://www.anqep.gov.pt/np4/file/312/QNQ_GuiaInterpretativoQNQ_2014.pdf
- Catalogue National des Certifications: <http://www.catalogo.anqep.gov.pt/Qualificacoes>
- Catalogue National des Certifications: brochure et guide de l'utilisateur:
 - <http://www.catalogo.anqep.gov.pt/boDocumentos/getDocumentos/129>
 - <http://www.catalogo.anqep.gov.pt/boDocumentos/getDocumentos/136>
- Base de données des certifications de l'enseignement supérieur: https://www.dges.gov.pt/pt/pesquisa_cursos_instituicoes?plid=372
- VAE - Programme "Qualifica": <https://www.qualifica.gov.pt/#/>
- VAE – Passeport Qualifica: <https://www.passaportequalifica.gov.pt/cicLogin.xhtml>
- <https://www.passaportequalifica.gov.pt/cicLogin.xhtml> Système de crédits de la FP: <https://www.qualifica.gov.pt/#/sistemaCreditos>
- Rapport sur CNC Portugal, Cedefop, Inventaire Européen 2018: <https://www.cedefop.europa.eu/el/publications-and-resources/country-reports/portugal-european-inventory-nqf-2018>